



Association Sportive et Culturelle



Projet pédagogique 2022 - 2024

Table des matières

PREAMBULE	3
I – INTRODUCTION	3
II – PRESENTATION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE, DE NOS DIFFERENTS PARTENAIRES, DE NOTRE STRUCTURE...	4
A / L'équipe pédagogique :	4
1 / Les fonctions et le rôle de l'équipe pédagogique	4
2 / Fonctionnement de l'équipe pédagogique :	6
B / Notre structure... :	7
1/L'implantation géographique et l'environnement alentour	7
2/ Les locaux de l'ASC utilisés pour l'accueil matin-soir-mercredi-vacances	8
3/ Les locaux dans lesquels intervient l'ASC dans le cadre des pauses méridiennes :	9
4/ Le public accueilli et les effectifs	10
5/ Le fonctionnement de l'ASC Mézières (journée type)	11
6/ Le budget	14
C / Nos partenaires... :	14
V – LES OBJECTIFS ET INTENTIONS EDUCATIVES	15
VI – L'EVALUATION	20

PREAMBULE

Dans une société individualiste ou chacun tente de tirer la couverture sur soi, ou chaque enfant veut le dernier jeu, nous, association et accueil de loisirs nous souhaitons avant tout rester un lieu de PARTAGE.

Nous voulons faire valoir que l'ASC est un lieu de convivialité et de rencontres où les enfants, jeunes et adultes trouvent dignité et respect quelle que soit la fortune de leur famille.

L'ASC comme vecteur du lien social

C'est pour cela que l'axe pédagogique principal porté par l'équipe d'animation et tous les acteurs de l'ASC est le :

VIVRE ENSEMBLE.

I – INTRODUCTION

❖ Les valeurs de l'ASC Mézières

L'ASC Mézières en Drouais se sait être un acteur majeur de la Co éducation de l'enfant, en lien étroit avec la famille, l'école, les associations et les collectivités depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en 2014. A ce titre, afin de protéger l'enfant contre toute exploitation de sa vulnérabilité, l'ASC associe les différentes valeurs énoncées dans les « droits de l'homme » et les « droits de l'enfant » assurant ainsi la sécurité physique, morale et affective de l'enfant et du jeune.

C'est pourquoi, l'ASC souhaite mettre en œuvre des projets et/ou activités permettant à l'enfant/jeune de s'épanouir dans un cadre sécurisant et dans un climat de confiance tant pour lui que pour ses parents ou responsables légaux.

Ce projet pédagogique est établi pour une période de trois ans. L'accueil des enfants au « centre de loisirs » est un temps privilégié, un moyen pour tous d'accéder aux vacances et aux loisirs sous toutes ses formes car il permet l'initiation, la découverte, la vie en collectivité, et un complément important de l'école.

Nous souhaitons proposer un « centre » qui soit vraiment de loisirs, c'est-à-dire où l'enfant pourrait trouver le plaisir de vivre des loisirs en toute sécurité, le plaisir de découvrir ou approfondir des nouvelles pratiques culturelles, sportives et d'expression, le plaisir de découvrir des régions lors des séjours, le plaisir de retrouver ses copains et partager des expériences originales et enrichissantes, le plaisir de communiquer avec d'autres enfants comme avec les adultes, le plaisir de construire ses vacances, de vivre des/ses projets avec le soutien et l'accompagnement chaleureux de l'équipe d'animation.

Nous souhaitons travailler en partenariat étroit avec toutes les composantes de l'éducation de l'enfant : écoles, collectivités, partenaires... et plus particulièrement avec les familles.

Pour faciliter l'intégration de tous dans notre association, des rencontres équipe - parents sont régulièrement prévues tout au long de l'année (le café des parents, les spectacles, etc.). Enfin, à chaque rentrée scolaire et pour ceux qui le souhaitent, « une réunion famille » est organisée pour présenter notre projet pédagogique et ses objectifs, nos locaux, l'équipe d'animation, le fonctionnement de l'accueil de loisirs... Cette réunion vise à établir un premier contact entre parents – enfants et animateurs. Les membres du Conseil d'Administration sont également conviés...

De par les volontés que nous défendons, nous construisons une relation dans la durée avec les familles et les enfants confiés. C'est une richesse en termes d'animation, en termes de communauté, cette relation est source de stabilité, elle permet d'envisager un travail dans le temps. Aussi, elle permet de donner une image plus juste des métiers de l'animation, une reconnaissance sociale, une perception par les familles de notre réel rôle de partenaire de la construction de l'enfant et bien évidemment d'établir une relation de confiance.

Ce projet pédagogique (écrit par l'équipe pédagogique d'animation) se base sur le projet éducatif de la structure (écrit par les membres du Conseil d'Administration) en utilisant les intentions éducatives de ce dernier comme fondement de notre action et de notre réflexion.

Le but de nos actions et/ou projets sera de **favoriser l'épanouissement de l'enfant au sein de l'accueil de loisirs pour contribuer à son développement harmonieux en permettant à chaque enfant de développer ses capacités d'agir, de penser, de s'exprimer et ce, en fonction de son potentiel de départ et de ses capacités.**

II – Présentation de l'équipe pédagogique, de nos différents partenaires, de notre structure...

A / L'équipe pédagogique :

1 / Les fonctions et le rôle de l'équipe pédagogique

Le Responsable du secteur enfance et son adjoint ou les coordinateurs des Pauses Méridiennes :

Il est garant de la sécurité physique, affective et morale des mineurs accueillis, de la communication avec les familles et les partenaires, de la formation des animateurs stagiaires, la formation continue des animateurs titulaires, et la rédaction puis la mise en œuvre du projet pédagogique.

Plusieurs titres et diplômes permettent de diriger un accueil collectif de mineurs (DEJEPS, BPJEPS, BEATEP...) ce qui permet de professionnaliser son statut.

Il a pour rôle de :

- Informer les parents et être garant de la relation famille.
- Elaborer le projet pédagogique
- Mener les réunions de préparation, des formations...
- Suivre des stagiaires BAFA, des apprentis, des stagiaires en entreprises
- Accompagner et coordonner les animateurs permanents
- Réserver les activités spécifiques (intervenants extérieurs, sorties, repas...)
- Veiller au suivi sanitaire (infirmier, PAI...)
- Suivre le budget
- Veiller à la bonne élaboration des plannings (respect du rythme de l'enfant, diversification des activités...)
- Assurer le bon fonctionnement de l'ALSH (sécurité des enfants, respect de la réglementation...)

L'animateur...

Il a pour mission d'assurer la sécurité physique, affective et morale des mineurs qu'il a en charge, de les accompagner dans la réalisation de leurs projets, d'assurer une relation de qualité avec eux, qu'elle soit collective ou individuelle et d'encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.

L'un des diplômes spécifiques à l'animation volontaire est le BAFA mais il en existe beaucoup d'autres permettant d'animer un accueil collectif de mineurs (BAPAAT, CAP spécialité petite enfance, BP JEPS, CQP Animateur périscolaire, ...).

Néanmoins, il est également possible d'exercer les fonctions d'animateur en cours de formation, et ce dès l'âge de 17 ans (on entre alors dans le quota d'encadrement autorisé des personnes en cours de formation) voire même sans aucun diplôme relatif à l'animation (auquel cas on entre dans le quota d'encadrement autorisé des personnes non diplômées).

Il a pour rôle :

- Accueillir des enfants et des parents (charte de qualité d'accueil)
- Connaitre le projet éducatif
- Contribuer à l'élaboration du projet pédagogique
- Rédiger des projets d'animation
- Elaborer des plannings d'activités répondant aux envies et besoins des enfants
- Etre le Référent des stagiaires BAFA, des apprentis, des stagiaires en entreprise

Chaque adulte joue un rôle dans le processus de structuration de l'enfant, ainsi il doit être le garant des règles comme celles qui suivent :

☐ Sécurité physique, affective et morale :

- Communiquer avec les enfants, les laisser s'exprimer...
- Etre à l'écoute des besoins individuels ou collectifs
- Adapter son langage aux enfants

☐ L'hygiène :

- Systématiser des temps d'hygiène (lavage des mains)
- Gérer la vie quotidienne : Brossage des dents en séjours, toilette...

☐ Repos :

- Aménager l'espace, créer des temps calmes
- Permettre à l'enfant de se retrouver au calme, de faire une sieste...

➤ Ensemble, les animateurs et le responsable de l'accueil de loisirs forment l'équipe pédagogique qui se donne pour mission de mettre en œuvre ce projet pédagogique.

Notre équipe au sein de l'ASC Mézières se compose de la manière suivante (cf. document annexe) :

- Des animateurs diplômés (BPJEPS / CQP Animateur périscolaire / BAFA / CAP Petite Enfance)
- Des animateurs en formation professionnelle (stagiaire BAFA/stagiaire BPJEPS/CAP petite enfance par alternance...)
- Des animateurs non diplômés qui ont des projets de formation.

Une équipe d'animateurs permanents travaille sur la structure à l'année sur les temps périscolaires (chaque matin – midi -soir et les mercredis), sur l'accueil de loisirs extrascolaires (vacances scolaires)

Ceci permet une meilleure connaissance des enfants qui viennent sur notre accueil de loisirs et une meilleure écoute de leurs besoins et envies. Ces capacités professionnelles sont mises à profit pour offrir aux enfants un espace de bien-être et d'animation.

A cette équipe permanente se greffent les animateurs volontaires qui interviennent en tant que bénévoles et les animateurs en Contrat d'Engagement Educatif (les vacataires) qui interviennent ponctuellement sur les vacances ou les mercredis pour palier à la hausse des effectifs et aux absences des permanents (maladie, CP...).

L'accueil de loisirs est soumis à une réglementation de la DDCSPP ; en effet, des taux d'encadrement sont à respecter :

- *1 animateur pour 12 enfants de + de 6 ans
 - *1 animateur pour 8 enfants de – de 6ans.
- (Sur les } Encadrement ALSH¹
vacances)

↳ 50% d'animateurs diplômés (au minimum)
 ↳ 50% d'animateurs stagiaires (au maximum)
 Dont 20% d'animateurs non diplômés (au maximum)

- *1 animateur pour 14 enfants de + de 6 ans
- animateur pour 10 enfants de – de 6ans (Chaque soir et les } Encadrement ALP² *1
mercredis)

A noter que ces taux peuvent être allégés (1 animateur pour 18 enfants de + de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de -6 ans) dans le cas où un Projet Educatif de Territoire serait écrit et validé par les services de la DDCSPP.

*2 animateurs pour 12 enfants pour une sortie vélo

- *1 animateur pour 5 enfants de – de 6ans
 - *1 animateur pour 8 enfants de + de 6 ans
- Encadrement } piscine
(Dans l'eau)

2 / Fonctionnement de l'équipe pédagogique :

Au moins une fois par mois, l'équipe pédagogique a des temps de réunions (de régulation, d'informations, bilans, de brainstorming,). En effet, les animateurs doivent travailler sur les plannings d'animation, mettre en place des ateliers du matin, du midi et du soir, monter des projets d'animation...et tout ce travail doit toujours être en adéquation avec le présent projet pédagogique.

A ce titre, nous faisons :

- des réunions d'information, de régulation... (Tous les mois)
- des réunions bilan (après chaque période)

¹ Accueil de Loisirs Sans Hébergement

² Accueil de Loisirs Périscolaire (matin – midi – soir – mercredi)

- des réunions de préparation (plannings des mercredis, plannings vacances, ateliers périscolaire, Pauses Méridiennes) ...
- des réunions bilans pour les Pauses Méridiennes

Afin d'évaluer la qualité du travail de chacun, des entretiens individuels ont lieu chaque année. Le but de ces entretiens est :

- d'évaluer la réalisation des objectifs de l'année écoulée et faire un bilan -de déterminer les objectifs de l'année à venir.
- de donner à chacun des pistes de travail pour optimiser son travail et favoriser l'atteinte des objectifs fixés.

Des missions sont également attribuées chaque année à chaque animateur afin de valoriser leur travail.

B / Notre structure... :

1/L'implantation géographique et l'environnement alentour

L'Eure et Loir est une véritable terre d'immigration pour l'Île de France. Cet exode urbain s'explique par :

- la proximité de la capitale
- les prix immobiliers qui sont beaucoup plus abordables - le manque de travail dans les communes alentours.

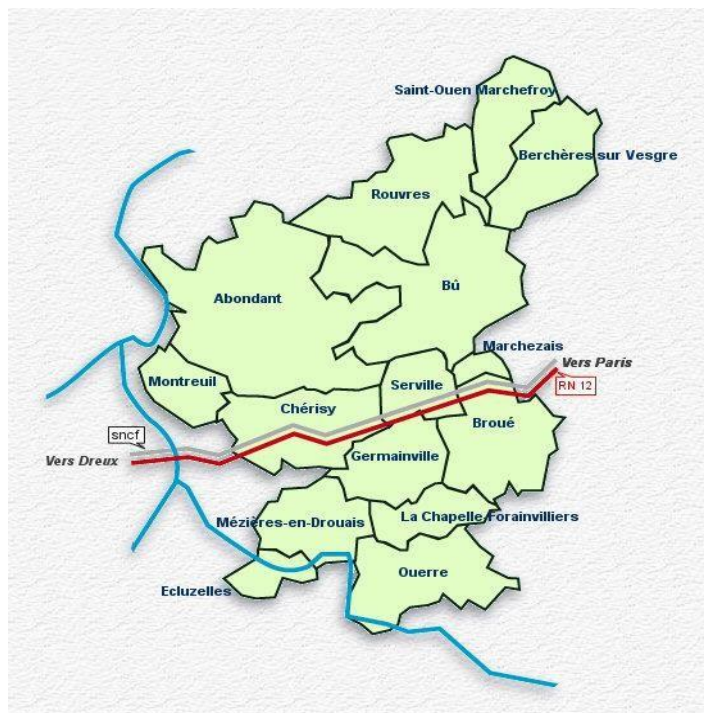
Dreux et les villes alentours se situent au nord de l'Eure et Loir et sont limitrophes de la région parisienne.

Le territoire est situé à 40 km de Chartres où se trouve la préfecture, à 4 km de Dreux où se trouve la sous-préfecture et à 70 km de Paris, capitale européenne.

Mézières en Drouais est desservi par 2 grands axes :

- la N12 vers Paris
- la RN 154 vers Chartres

Ce village est aussi à proximité de l'A11 et les réseaux SNCF sont également très nombreux à desservir Paris.



Implantée en milieu rural, l'ASC possède un environnement exceptionnel permettant ainsi de diversifier les activités proposées sur les temps d'accueil dans ses locaux (matin-soir, mercredis, vacances) :

- Une salle polyvalente à Marsauceux mise à disposition par la mairie de Mézières pour toutes les activités sportives, artistiques, culturelles,...
- L'accès au plan d'eau et au Centre Nautique Drouais (CND), notamment pour les stages de canoë-kayak, les sorties vélos, les courses d'orientation...
- Des forêts, cadre naturel permettant de monter des projets type « land'art », construction de cabanes...
- Des structures sportives communales proches (terrains multisports à Ste Gemme, stade de foot de Marsauceux, maison de la culture et stade de foot à Sainte Gemme...)
- Un accès facilité aux équipements des communes partenaires (stades, salles communales, etc.)

2/ Les locaux de l'ASC utilisés pour l'accueil matin-soir-mercredi-vacances (contraintes et avantages)

Nous disposons de 2 pôles sur notre accueil de loisirs :



- **Les locaux de Mézières, situés au 30/32 Grande Rue – 28500 Mézières en Drouais.** L'ASC Mézières est propriétaire de ces locaux, habilités à accueillir 35 enfants maternels et 78 enfants primaires soit 113 enfants au total. Ces locaux sont destinés au **pôle d'accueil de loisirs primaire (6-12 ans)** mais accueille aussi les maternels dans le cadre du périscolaire et sur les vacances selon les effectifs. C'est aussi le siège social de l'association.

Derrière la prairie, nous disposons d'un terrain herbeux de plus de 3 000m² avec



- **Les locaux de l'école St Martin St Agnes sont situés en face du siège social** sont mis à disposition par l'école, suite à une convention établie entre l'ASC et l'école et sont autorisés à accueillir jusqu'à 32 enfants maternels.
- **C'est le pôle d'accueil maternel (sur les mercredis et sur les vacances scolaires, selon les effectifs : essentiellement sur le mois de juillet).**

Le fort potentiel de l'ASC est bien évidemment les extérieurs de l'ASC permettant même l'été d'organiser des nuitées dans notre prairie..., son côté familial et convivial (spectacle, veillée parents-enfants, BBQ annuel...)

La contrainte...le manque de places à l'intérieur des locaux. Ainsi, les animateurs, dans la planification de leurs activités, des repas...doivent s'adapter aux locaux et privilégier les extérieurs par beau temps.

3/ Les locaux dans lesquels intervient l'ASC dans le cadre des pauses méridiennes :

- école d'Abondant
- école de Marville Moutiers Brûlé
- école de Sainte Gemme Moronval
- école de Vert en Drouais
- école de Luray
- école de Marsauseux /Ouerre
- école de Aulnay sous crecy

Ces locaux sont présentés plus en détail dans le projet pédagogique propre à chacune des structures.

4/ Le public accueilli et les effectifs

a/ En périscolaire matin / soir à Mézières en Drouais :

Nous accueillons les enfants de 7h à 9h et de 16h30 à 19h pour l'ALP et de 7h à 19h pour l'ALSH. L'ASC, selon la réglementation DDCSPP, est habilitée à accueillir :

- | | | |
|---------------------------------------|---|-----------------------------------|
| ✓ 35 maternels sur l'ALSH et l'ALP | } | → au 30 /32 grande rue |
| ✓ 92 élémentaires sur l'ALSH et l'ALP | | → à l'ASC Mézières (siège social) |
| ✓ 30 maternels sur l'ALSH | | → à St Martin Ste Agnès |

En moyenne, nous accueillons chaque matin une vingtaine d'enfants et le soir une quarantaine d'enfants sur l'ALP (avec un fort pic les jeudis soir). 3 animateurs accueillent les maternels, les 3 proposent des ateliers du soir et 2 animateurs sont avec les élémentaires (1 animateur afin de les accompagner dans leurs devoirs pour les 6/8 ans car les 9/12 ans sont en autonomie pour faire leur devoir, et une salle est mise à leur disposition) et 1 animateur pour mettre en place les ateliers du soir.

Sur « l'ALP du Mercredi », nous accueillons, tous pôles confondus, environ 120 enfants (soit un besoin de 11 animateurs) et sur les petites vacances environ 40 enfants (soit 5 animateurs). Le public que nous accueillons vient essentiellement des communes rurales environnantes, même si nous accueillons également « des extérieurs » sur les vacances scolaires et les mercredis.

b/ En périscolaire midi dans les locaux de nos partenaires :

Chaque site accueillant des enfants différents, ce point est abordé spécifiquement dans les projets pédagogiques de chacun des sites.

c/ Caractéristiques et besoins des enfants accueillis :

Les enfants présents sur notre structure sont âgés de 3 à 12 ans. Selon leur âge, leurs attentes, ou leurs caractéristiques, leurs besoins seront différents ; ainsi la planification des activités est prise en compte dans l'organisation de la vie collective selon les besoins des enfants :

MATERNELS	ELEMENTAIRES
-besoins biologiques (alimentation sommeil, mouvement)	- besoins biologiques (alimentation, sommeil, mouvement)
-besoin d'affection, de sécurité, de communication (leur créer des repères)	-besoin de socialisation (être avec les autres, jouer ensemble, notion d'échange)
-besoin d'expérience, de manipulation (exploration du milieu)	-besoin de s'exprimer
-se lasse très vite (prévoir des activités de courte durée)	-besoin de justice, d'équité
	-besoin de compétition

Chaque enfant a un rythme qui lui est spécifique. En aucun cas, les contraintes de la collectivité ne doivent l'emporter sur le respect de ces rythmes. C'est à la structure d'accueil de s'adapter à chaque enfant, et non l'inverse. Les besoins de repos et de sommeil sont importants et même si ce besoin est plus visible sur le public maternel, il n'en reste pas moins important sur le public

élémentaire. Il ne s'agit pas d'une perte de temps car ils permettent le bon développement de l'enfant.

Notre accueil de loisirs doit être organisé de façon à répondre au besoin de sommeil de chaque enfant, aussi bien la nuit que dans la journée. C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement. L'activité est source d'enrichissement. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants (ils savent très bien le faire sans nous) mais de créer un cadre favorisant des activités riches et variées. Le jeu est la principale activité de l'enfant. C'est en jouant que l'enfant découvre le monde et les possibilités d'agir sur lui : la découverte de son corps et de ses possibilités motrices : courir, sauter, grimper, ramper, se laver..., la découverte des autres enfants et adultes, l'action sur des matériaux divers (l'eau, la terre, le sable, le bois, le papier...) en mettant en jeu ses 5 sens, en utilisant ses mains mais aussi des outils simples, la découverte de l'environnement naturel et humain et les diverses activités que l'on peut y faire. L'imaginaire est un moteur important du développement cognitif surtout chez le jeune enfant. Le jeu, les activités d'expression le favorisent.

5/ Le fonctionnement de l'ASC Mézières (journée type sur le mercredi, lors d'un accueil périscolaire et durant les vacances)

L'ASC est un accueil de loisirs ouvert toute l'année (mercredis, vacances scolaires et accueil périscolaire). Nous mettons en place différentes choses :

Thèmes spécifiques d'activités :

Des thèmes spécifiques d'activités sont mis en place sur une ou plusieurs périodes (exemple : les vacances, les mercredis). Le thème doit être « un fil conducteur » dans la planification des activités. Il doit être précisé par des objectifs pédagogiques.

Typologie d'activités :

La planification des activités répond à une typologie (ci-joint en annexe) vaste et diversifiée afin que chaque enfant puisse s'y retrouver et y avoir sa place.

Règles de vie au centre :

Les règles de vie au centre sont « listées » dans un document (visible dans chaque salle). Ce document ne consiste surtout pas à un listage « d'interdits » mais met en avant les « possibles » et les « pas possibles ». Ces règles sont destinées aux enfants, parents, animateurs. Elles sont un outil de mise en œuvre du présent projet et sont réalisées avec les enfants sur les temps périscolaire et d'accueil de loisirs.

La Charte de qualité d'accueil et le positionnement des animateurs :

Cette charte (ci-jointe en annexe) est aussi un outil de mise en œuvre du projet. Elle est destinée aux animateurs, aux stagiaires, à tout intervenant auprès du public.

Elle a été retravaillée en septembre 2012 avec l'équipe d'animateurs permanente.

L'objectif de cette charte est de tendre vers une meilleure qualité d'accueil : tous les intervenants de l'accueil de loisirs doivent adhérer et s'engager au respect de cette charte (par le biais d'une signature). Le positionnement des animateurs permet de sécuriser au mieux la structure en permettant aux enfants d'évoluer dans un cadre rassurant, tout en leur laissant une part de responsabilisation et d'autonomie.

Une journée d'animation pour les enfants et les animateurs se déroulent de la manière suivante :

SUR L'ALP LES MERCREDIS et sur l'ALSH (vacances scolaires)

MATIN

7h00

Ouverture de l'ALSH - accueil individualisé des familles et des enfants

Mise en place d'ateliers

7h00 à 9h00

Arrivée des enfants et animateurs

9h00 à 9h15

Rangement des ateliers mis en place le matin et préparation des activités planifiées sur la matinée

9h15 à 09h45

Temps de parole collectif « Quoi de neuf » permettant d'échanger entre enfants et animateurs. Explication de la journée à venir...

10h00 à 11h15

Mise en place des animations prévisionnelles planifiées MATERNELS

09h45 à 11h30

Mise en place des animations prévisionnelles planifiées ELEMENTAIRES

11h15 à 11h35

« Temps libre » MATERNELS

11h30 à 12h00

« Temps libre » ELEMENTAIRES

12h00 à 13h30

Repas (animateur à table avec les enfants/aide à l'autonomie) MATERNELS

APRES MIDI

13h30 à 14h00

Temps calme ou sieste (lecture, jeux, contes, chants...) MATERNELS

13h30 à 14h30

Temps libre et/ou temps calme (lecture, jeux, contes, chants...) ELEMENTAIRES

AUX ANIMATEURS DE PROPOSER DES JEUX ATTRAYANTS PENDANT CE « TEMPS LIBRE » CAR CE N'EST PAS UN TEMPS DE NON-ACTIVITE !

14h30 à 15h45

Mise en place des animations prévisionnelles planifiées grands MATERNELS

14h30 à 16h15

Mise en place des animations prévisionnelles planifiées ELEMENTAIRES

15h45

Rangement des salles MATERNELS

16h15

Rangement des salles ELEMENTAIRES

15h45 à 16h00

Temps de parole collectif « Comment c'était » afin d'évaluer la journée entre enfants et animateurs MATERNELS

16h15 à 16h30

Temps de parole collectif « Comment c'était » afin d'évaluer la journée entre enfants et animateurs ELEMENTAIRES

16h00

16H30

Goûter MATERNELS Goûter ELEMENTAIRES

17h00

Accueil individualisé des familles et des enfants (mise en place d'ateliers)

Transmission des informations de la journée aux parents

SUR L'ALP les matins et soirs de semaine

16H30

: Arrivée du bus N°1
: Accueil des enfants

A partir de 16h30 :

Départ échelonné des enfants (l'animateur qui est de fermeture : 19h, est chargé de l'accueil individualisé des familles)

16h30 à 17h15 :

Lavage des mains et prise du goûter

16h45 :

Arrivée des enfants de l'école privée, prise de goûter

17h15 :

Mise en place des ateliers du soir
: Accompagnement scolaire

17h15 :

Arrivée du bus N°2
: Gouter pour les enfants du bus N°2

A partir de 17h45 :

Mise en place des ateliers du soir
: Mise à disposition d'une salle pour les devoirs des enfants du bus N°2

19h00 :

Fermeture de l'ALP

SUR LES PAUSES MERIDIENNES

Grâce à une équipe d'animateurs diplômés et aux compétences variées nous avons donc les possibilités de proposer un large choix d'activités (sport, musique, magie, activités scientifiques, bricolage...).

Tout comme pour nos accueils périscolaires (les mercredis / matin et soir) ou de loisirs (les vacances scolaires, nous souhaitons que ces temps d'activités ne soient pas des temps de garderie mais bien des moments animés qui permettront aux enfants de découvrir de nombreuses activités méconnues.

Nous fonctionnons en cycle (de vacances à vacances) et donc à la fin du 2^{ème} et/ ou du 5^{ème} cycle (avant les vacances de fin d'année et/ou avant les vacances d'été), une finalité sur chaque école sera présentée aux familles afin que les parents puissent voir ce que les enfants ont fait lors des PM (expo, démo, spectacle, journée portes ouvertes...). Cela sera déterminée en

réunion d'équipe sur la formule proposée en fonction aussi des écoles (attentes communes, écoles...)

Nous avons également le souhait de monter des projets en commun avec les enseignants des écoles et/ou les associations de parents d'élèves, les associations de la commune où est implantée l'école....

Le fonctionnement diffère selon les sites et sera donc présenté dans le projet pédagogique, différent sur chaque école, spécifique à chaque accueil méridien.

6/ Le budget

Une somme identique est allouée par jour et par enfant (pour le budget pédagogique et alimentaire) afin que tous les enfants, quel que soit l'âge et la période de l'année, bénéficient de la même qualité d'accueil et de la même prestation. Le budget de l'ALSH est égal au $\frac{3}{4}$ du budget global de l'ASC.

C / Nos partenaires... :

L'école St Martin Ste Agnès qui accueille notre pôle maternel sur les mercredis et vacances scolaires. C'est également le lieu de restauration des manternels et de sieste ; nous avons une habilitation d'accueil de 30 enfants âgés de 3 à 5 ans.

Le Centre Nautique du Drouais (CND) : nous travaillons beaucoup en partenariat avec eux pour les stages de kayak mais également les prêts de mini bus. L'été, il permet aux enfants d'effectuer également des stages de voile

Les centres équestres du territoire (Ecluzelles, Chérisy) : nous travaillons avec ces partenaires l'été pour donner la possibilité aux enfants d'effectuer des stages d'équitation.

Les 4 Com' : Charpont, Luray, Marville-Moutiers-Brûlé (MMB) et Sainte Gemme Moronval en convention avec l'ASC pour les mercredis et les vacances scolaires dans la mesure où elles ne bénéficient pas du regroupement pédagogique (ramassage scolaire).

L'Agglomération du Pays de Dreux en convention avec l'ASC pour le périscolaire matin-soir, les mercredis et les vacances scolaires

➤ *Nous avons établi différentes conventions avec tous ces partenaires, certaines depuis des années et d'autres plus récemment...*

V – LES INTENTIONS EDUCATIVES ET LES OBJECTIFS GENERAUX

❖ Les objectifs généraux

Les objectifs généraux sont les objectifs que nous nous fixons pour atteindre le but mis en avant du projet éducatif. Ces objectifs sont d'ordre généraux et ne sont donc pas mesurables directement.

❖ Les moyens

Les moyens, c'est ce que l'équipe d'animation doit mettre en place pour tendre vers l'objectif. La mise en place ou non de ces moyens nous permettra d'évaluer notre projet pédagogique.

IE 1. Elle se refuse à être une garderie où l'enfant attend le retour de ses parents et préfère être un lieu d'échanges, de convivialité, d'apprentissage et de découverte pour les enfants et les jeunes.	
Objectif général 1	<u>Moyens mis en place</u>
Permettre à l'enfant de découvrir un panel d'activités large et variés pour s'évader de son quotidien	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place des activités innovantes et dans l'air du temps. <i>Activités modernes, création d'activité, talents des acteurs</i> ➤ Proposer des thématiques nouvelles et variées selon les temps d'accueil. <i>Ne pas forcément respecter le calendrier (ex : à Noël, ne pas spécifiquement choisir la thématique « Noël »...)</i> ➤ Planifier des typologies d'activités variées, répondant aux envies des enfants. <i>Faire avec les enfants le planning, se référer aux du conseil des enfants,</i> ➤ Mettre en place des partenariats avec des intervenants. <i>Le réseau, ressources de l'environnement extérieur, utiliser la radio avec des ateliers parents enfants</i>

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place des séjours, nuitées, veillées sur chaque période avec des thématiques variées. <i>Planifier des nuitées et/ou veillées pour chaque période, les notifier sur les plannings, voir ce qui a déjà été fait sur la structure (ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas) pour des idées de séjours, se référer aux questionnaires de satisfaction donnés et remplis par les familles...</i> ➤ S'ouvrir au monde extérieur. <i>Création de partenariats, utilisation du réseau de chacun, mise en place de séjours</i>
<p>Comment ?</p> <p>Préparer en amont, concertation avec l'équipe et prendre les ressources et les compétences de chacun pour les mettre à profit de tous, recherche sur internet, idées d'activités, de décoration, sorties en lien avec la thématique choisie, demander aux enfants leurs envies, se former</p>	
<p>Objectif général 2</p>	<p><u>Moyens mis en place</u></p>
<p>Proposer des moments d'échanges et de convivialité sur les différents temps, avec les différents acteurs (parents, partenaires, corps éducatifs, élus...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des moments conviviaux à destination des parents <i>Café des parents, jeux sur le temps d'accueil, veillée parents/enfants, nuitées parents/enfants</i> ➤ Valoriser les activités. <i>Expositions, photos, journal, site internet de l'Association, presse, page Facebook, réunions de retour de séjour, retour avec les parents sur une activité...</i> ➤ Proposer différentes manifestations à destination du public de l'accueil de loisirs <i>En variant dates et lieux, en variant la thématique de la manifestation pour toucher un maximum de familles (Môm en Fête, séjours famille, jeux, quizz), en la rendant accessible à tous en fonction du tarif</i> <p>Ces temps doivent être proposés de façon ponctuelle (moins redondant pour avoir plus d'impact...et plus de monde).</p>

	<p>➤ Construire des animations en équipe, développer la cohésion d'équipe pour s'éclater ensemble.</p> <p><i>Elaboration des plannings en commun, grands jeux par période avec un ou plusieurs groupes, formation en interne, repas du personnel, jeux en équipe...</i></p>
<p style="text-align: center;">Comment ?</p> <p>Créer un calendrier des manifestations pour les répartir dans l'année et les faire tjs aux mêmes dates pour fidéliser les familles, monter des PA à destination des enfants, dès septembre et ceux jusqu'à l'année suivante et répondant à leurs besoins (sur différents temps : ALP, ALSH, ...), varier les cibles des PA (que pour les enfants ? rencontres parents-enfants ? ...), avoir envie de se former et être curieux et volontaire.</p>	

<p>IE .2 Elle privilégie les notions d'accueil, de différence avec l'école, de loisirs et de stimulation ludique.</p>	
<p>Objectif général 1</p>	<p><u>Moyens mis en place</u></p>
<p>Respecter le rythme et les besoins physiologiques de l'enfant</p>	<p>➤ Individualiser l'accueil de chaque enfant <i>Etre disponible, prévoir une personne référente de l'accueil sur la période, respect de la charte de Qualité d'accueil, prendre en compte le retour des parents avec la création d'un cahier de communication, le ressenti de l'enfant, être à l'écoute</i></p> <p>➤ Animer les différents temps de la journée <i>Sieste, temps calme, "quoi de neuf ?", "comment c'était ?", ateliers matin/soir...</i></p> <p>➤ Permettre aux animateurs de se former</p> <p>➤ Assurer la sécurité des enfants tant sur le plan affectif, que physique. <i>Positionnement et présence de l'animateur, répartition des rôles, communication, bienveillance, à l'écoute...</i></p>

<p>Comment ? Se référer à la charte de qualité d'accueil pour connaître les attentes de l'association, avoir tjs en sa possession le PP⁶ et s'en référer systématiquement, connaître le rythme de l'enfant (courbe, rythme, pyramide des besoins de Maslow...)</p>	
<p>Objectif général 2</p>	<p><u>Moyens mis en place</u></p>
<p>Adapter les activités aux envies et aux besoins spécifiques liés au groupe d'enfants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prendre en compte le ressenti des enfants. « Comment c'était », conseil des enfants, discussion informelle sur les temps de vie quotidienne, bilan en fin d'activité ➤ Permettre l'accès à la formation (interne et externe) En interne et en externe, informations en réunion, affichage en salle du personnel sur les formations à venir, les RDV de l'animation, PAQEJ ➤ Mettre en place des activités permettant à l'enfant de prendre conscience de ses capacités. Des activités nouvelles, anticiper l'organisation de l'activité et le cadre de sécurité, rassurer, valoriser. ➤ Animer des débats sur des temps formels et informels. Conseil des enfants, film support, se documenter, « se cultiver » émission de radio
<p>Comment ? Ecouter les enfants, être disponible, en l'inscrivant sur les plannings d'activités, dans le choix des PA des animateurs, se rapprocher des ressources internes permettant de vous aider dans la création d'outils...</p>	
<p>Objectif général 3</p>	<p><u>Moyens mis en place</u></p>
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Partenariats divers ex : ici et ailleurs, IME de Dreux, maison de retraite de Nogent le Roi, sorties, intervenants... ➤ Autour de la vie quotidienne Représentant/délégués des enfants, chef de table, seau à éponges, conseil des enfants... ➤ Mise en place de débats, monter des expos... autour de la citoyenneté. Autour du

<p>Permettre à l'enfant de devenir un bon citoyen</p>	<p><i>handicap, règles de vie, se rapprocher des malles du PR³ (vivre ensemble, jeux coopératif, autour du handicap, ...)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place des règles de vie, les possibles et les interdits de l'ASC, les droits de l'enfant... autour d'affichages divers. <i>Règles de vie construites avec les enfants et valorisées sur le terrain, les droits de l'enfant...</i> ➤ Autour de la vie quotidienne <i>Tri sélectif, compost', gaspillage, économie d'énergie et de ressources, potager...</i> ➤ Activités en lien avec l'écocitoyenneté <i>Papier recyclé, activités en valorisant le matériel de récup'...</i> ➤ Animateurs qui doivent montrer l'exemple, être référent <i>Liste de matériel, gaspillage, utilisation de matériels non adéquat, le tri sélectif...</i>
<p style="text-align: center;">Comment ?</p> <p>L'animateur doit montrer l'exemple, encourager la récup', créer des affichages, mettre en place des jeux pour sensibiliser les enfants autour de ces grandes thématiques (citoyenneté, écocitoyenneté, vivre ensemble, ...)</p>	
<p>Objectif général 4</p>	<p><u>Moyens mis en place</u></p>
<p>Accueillir activement les primo arrivants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Animateurs : mise en place d'un tuteur et d'un référent, guider chacun, le former, création d'un livret d'accueil, de procédures... ➤ Enfants : mise en place d'un référent, faire visiter les locaux par un animateur ou un enfant, expliquer l'affichage, les repères, présentation au groupe, les règles de vie, épauler, guider... ➤ Parents : faire visiter les locaux par le responsable, réunion d'information familles chaque année (oct ou juin, à déterminer), plaquettes familles, temps conviviaux, site internet...

³ Pôle Ressources

Comment ? L'animateur référent est la personne qui sera le plus souvent avec en fonction de la structure. Il est disponible, connaît le fonctionnement, remonte les informations. Le tuteur est systématiquement le responsable de la structure. Travailler sur l'affichage avec les enfants de façon réfléchie.

Objectif général 5	<u>Moyens mis en place</u>
<p>Favoriser la communication au sein de l'ASC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Interne : réunions d'équipe, de service, affichage en salle du personnel, panneaux d'affichage, téléphone, informations entre nous, cahiers de transmission, coup de pouce des anims (se rapprocher de Céline R.), outils à travailler pour répondre aux attentes et besoins individuels de chaque animateur... ➤ outils à travailler pour répondre aux attentes et besoins individuels de chaque animateur... ➤ Externe (affichages, discussion...) : Affichages, l'accueil individualisé, disponibilité, explications, site internet, réseau...

Comment ? Création d'outils adaptés, sondage...

Objectif général 6	<u>Moyens mis en place</u>
<p>Favoriser l'autonomie de chacun</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Laisser faire les enfants, les accompagner Impliquer les enfants de A à Z (installation, rangement, nettoyage, choix des activités) ➤ Proposer des activités adaptées à leur âge Pyramide de maslow, rythme de l'enfant (pas plus de 20mn, chez un public maternel par exemple...)

Comment ?

- **Responsabiliser, valoriser**
Mise en valeur des activités par le biais de l'affichage, de la diffusion sur d'autres groupes en interne, avec nos partenaires (en externe)...
- **Animateur** : l'affichage, rangement avec étiquetages, préparation d'activité, fiche guide, procédures, livret d'accueil...

- **Enfants** : l'affichage dans toute la structure (écrit ou en image), élaboration des règles de vie à chaque début d'année scolaire, étiquetages pour faciliter le rangement, l'endroit où se trouve les choses..., chef de table...autour de la vie quot' et lors des activités....

VI – L’EVALUATION

OG1. Permettre à l'enfant de découvrir un panel d'activités large et variés.

Moyen	Degré de réalisation (vert/jaune/rouge)	Exemple de choses mises en place	MOYENS D'EVALUATION	Quels résultats, commentaires, perspectives ?
Mettre en place des activités innovantes ET dans l'air du temps.		<i>Activités modernes, création d'activité, talents des acteurs</i>	- Quantité de choses mises en place. - Envie de refaire des enfants.	Allez plus loin pour les enfants dans une activité (découvrir OK mais maîtriser quand l'envie est là) Quand l'animateur est motivé, l'activité fonctionne mieux
Proposer des thématiques nouvelles et variées selon les périodes...		<i>Réflexions sur un thème pour chaque temps de vacances Ne pas rester sur les fêtes calendaires Recherche de thème, discussion en équipe Réalisation d'un cahier de thème</i>		
Planifier des typologies d'activités variées, répondant aux envies des enfants		<i>Faire avec les enfants le planning, se référer aux CR du conseil des enfants, élaborer une boîte à idées ou cahier des envies selon l'âge des enfants...</i>		
Mettre en place des partenariats avec des intervenants.		<i>Le réseau, ressources de l'environnement extérieur</i>		

OG2. Permettre à l'enfant de s'évader de son quotidien.

Moyen	Degré de réalisation (vert/jaune/rouge)	Exemple de choses mises en place	MOYENS D'EVALUATION	Quels résultats, commentaires, perspectives ?
Aménager la structure en lien avec la thématique.		<i>Réunions de décoration, décors, transformation salle, préparation en amont</i>		
Créer pour chaque animation, un imaginaire, de la décoration et/ou du voyage, se déguiser régulièrement pour plonger l'enfant dans un imaginaire.		<i>Animateurs déguisés, créer une histoire, un fil conducteur dans les plannings, musique pour accueillir les enfants en lien avec la thématique, la période...</i>		
Mettre en place des séjours, nuitées, veillées sur chaque période avec des thématiques variées.		<i>Planifier des nuitées et/ou veillées pour chaque période, les notifier sur les plannings, voir ce qui a déjà été fait sur la structure (ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas) pour des idées de séjours, se référer aux questionnaires de satisfaction donnés et remplis par les familles...</i>		
S'ouvrir au monde extérieur.		<i>Création de partenariats, utilisation du réseau de chacun, mise en place de séjours</i>		

OG3. Proposer des moments d'échanges et de convivialité sur les différents temps, avec les différents acteurs (parents, partenaires, corps éducatifs, élus...).

Moyen	Degré de réalisation (vert/jaune/rouge)	Exemple de choses mises en place	MOYENS D'EVALUATION	Quels résultats, commentaires, perspectives ?
Proposer des moments conviviaux à destination des parents		<i>Café des parents, jeux sur le temps d'accueil, veillée parents/enfants, nuitées parents/enfants</i>		
Valoriser les activités.		<i>Expositions, photos, journal, site internet de l'Association, presse, page Facebook, réunions de retour de séjour, retour avec les parents sur une activité...</i>		
Proposer différentes manifestations à destination du public de l'accueil de loisirs		<i>En variant dates et lieux, en variant la thématique de la manifestation pour toucher un maximum de familles (Môm en Fête, Sport en famille, séjours famille, jeux, quizz), en la rendant accessible à tous en fonction du tarif</i>		
Construire des animations en équipe, développer la cohésion d'équipe pour s'éclater ensemble.		<i>Elaboration des plannings en commun, grands jeux par période avec un ou plusieurs groupes, formation en interne, repas du personnel, jeux en équipe...</i>		

OG4. Respecter le rythme et les besoins physiologiques de l'enfant.

Moyen	Degré de réalisation (vert/jaune/rouge)	Exemple de choses mises en place	MOYENS D'EVALUATION	Quels résultats, commentaires, perspectives ?
Individualiser l'accueil de chaque enfant		<i>Etre disponible, prévoir une personne référente de l'accueil sur la période, respect de la charte de Qualité d'accueil, prendre en compte le retour des parents (oral et sur les questionnaires), le ressenti de l'enfant, être à l'écoute</i>		
Animer les différents temps de la journée		<i>Sieste, temps calme, "quoi de neuf?", "comment c'était?", ateliers matin/soir...</i>		
Permettre aux animateurs de se former		<i>En interne et en externe, informations en réunion, affichage en salle du personnel sur les formations à venir, les RDV de l'animation, PAQEJ⁴</i>		
Assurer la sécurité des enfants tant sur le plan affectif, que physique.		<i>Positionnement et présence de l'animateur, répartition des rôles, communication, bienveillance, à l'écoute...</i>		

⁴ Plan départemental Autour des Questions de l'Enfance et de la Jeunesse

OG5. Adapter les activités aux envies et aux besoins spécifiques liés au groupe d'enfants.

Moyen	Degré de réalisation (vert/jaune/rouge)	Exemple de choses mises en place	MOYENS D'EVALUATION	Quels résultats, commentaires, perspectives ?
<i>Prendre en compte le ressenti des enfants.</i>		<i>« Comment c'était », conseil des enfants, discussion informelle sur les temps de vie quotidienne, bilan en fin d'activité</i>		
<i>Permettre l'accès à la formation (interne et externe)</i>		<i>En interne et en externe, informations en réunion, affichage en salle du personnel sur les formations à venir, les RDV de l'animation, PAQEJ</i>		
<i>Mettre en place des activités permettant à l'enfant de prendre conscience de ses capacités.</i>		<i>Des activités nouvelles, anticiper l'organisation de l'activité et le cadre de sécurité, rassurer, valoriser.</i>		
<i>Animer des débats sur des temps formels et informels.</i>		<i>Conseil des enfants, film support, se documenter, « se cultiver »...</i>		

Créer des outils pour permettre aux enfants d'être acteur de leur journée.		<i>Cahier du conseil des enfants, création de plannings, photos, « quoi de neuf ? », « comment c'était ? »</i>		
-----------------------------------------------------------------------------------	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

OG6. Permettre à l'enfant de devenir un bon citoyen.

Moyen	Degré de réalisation (vert/jaune/rouge)	Exemple de choses mises en place	MOYENS D'EVALUATION	Quels résultats, commentaires, perspectives ?
Partenariats divers		<i>ex : ici et ailleurs, IME de Dreux, maison de retraite de Nogent le Roi, sorties, intervenants...</i>		
Autour de la vie quotidienne		<i>Représentant/délégués des enfants, chef de table, seau à éponges, conseil des enfants...</i>		
Mise en place de débats, monter des expos... autour de la citoyenneté.		<i>Autour du handicap, règles de vie, se rapprocher des malles du PR⁵ (vivre ensemble, jeux coopératif, autour du handicap,...)</i>		
Mise en place des règles de vie, les possibles et les interdits de l'ASC, les droits de l'enfant... autour d'affichages divers.		<i>Règles de vie construites avec les enfants et valorisées sur le terrain, les droits de l'enfant...</i>		
Autour de la vie quotidienne		<i>Tri sélectif, compost¹, gaspillage, économie d'énergie et de ressources, potager...</i>		

⁵ Pôle Ressources

Activités en lien avec l'écocitoyenneté		<i>Papier recyclé, activités en valorisant le matériel de récup'...</i>		
Animateurs qui doivent montrer l'exemple, être référent		<i>Liste de matériel, gaspillage, utilisation de matériels non adéquat, le tri sélectif...</i>		

OG7. Accueillir activement les primo arrivants

Moyen	Degré de réalisation (vert/jaune/rouge)	Exemple de choses mises en place	MOYENS D'EVALUATION	Quels résultats, commentaires, perspectives ?
Animateurs		<i>mise en place d'un tuteur et d'un référent, guider chacun, le former, création d'un livret d'accueil, de procédures...</i>		
Enfants		<i>mise en place d'un référent, faire visiter les locaux par un animateur ou un enfant, expliquer l'affichage, les repères, présentation au groupe, les règles de vie, épauler, guider</i>		
Parents		<i>faire visiter les locaux par le responsable, réunion d'information familles chaque année (oct ou juin, à déterminer), plaquettes familles, temps conviviaux, site internet...</i>		

OG8. Favoriser la communication au sein de l'ASC

Moyen	Degré de réalisation (vert/jaune/rouge)	Exemple de choses mises en place	MOYENS D'EVALUATION	Quels résultats, commentaires, perspectives ?
Interne		<i>réunions d'équipe, de service, affichage en salle du personnel, panneaux d'affichage, téléphone, informations entre nous, cahiers de transmission, coup de pouce des anims (se rapprocher de Céline R.), outils à travailler pour répondre aux attentes et besoins individuels de chaque animateur...</i>		
Externe (affichages, discussion...)		<i>Affichages, l'accueil individualisé, disponibilité, explications, site internet, réseau...</i>		

OG9. Favoriser l'autonomie de chacun

Moyen	Degré de réalisation (vert/jaune/rouge)	Exemple de choses mises en place	MOYENS D'EVALUATION	Quels résultats, commentaires, perspectives ?
<i>Laisser faire les enfants, les accompagner</i>		<i>Impliquer les enfants de A à Z (installation, rangement, nettoyage, choix des activités)</i>		
<i>Proposer des activités adaptées à leur âge</i>		<i>Pyramide de maslow, rythme de l'enfant (pas plus de 20mn, chez un public maternel par exemple...)</i>		
<i>Responsabiliser, valoriser</i>		<i>Mise en valeur des activités par le biais de l'affichage, de la diffusion sur d'autres groupes en interne, avec nos partenaires (en externe)...</i>		

<p>Animateur</p>		<p><i>l'affichage, rangement avec étiquetages, préparation d'activité, fiche guide, procédures, livret d'accueil....</i></p>		
<p>Enfants</p>		<p><i>l'affichage dans toute la structure (écrit ou en image), élaboration des règles de vie à chaque début d'année scolaire, étiquetages pour faciliter le rangement, l'endroit où se trouve les choses..., chef de table...autour de la vie quot' et lors des activités....</i></p>		

